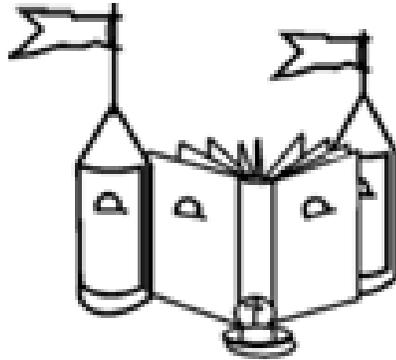


RAPPORT ANNUEL 2013-2014



ÉCOLE JACQUES-ROCHELEAU / SAINT-BASILE

ÉCOLE JACQUES-ROCHELEAU / PAVILLON SAINT-BASILE

10. Rue Préfontaine

Saint-Basile-le-Grand, Qué.

J3N 1L6



PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Le contexte

Située au cœur du vieux Saint-Basile-le-Grand, l'école Jacques-Rochelleau/St-Basile compte deux édifices. Le pavillon Saint-Basile reçoit les élèves d'âge préscolaire de toute la municipalité. L'autre bâtiment accueille des élèves du primaire, de la 1^{re} à la 6^e, ainsi que deux classes de langage composées d'élèves issus de plusieurs communautés de la commission scolaire. Au 30 septembre 2013, elle comptait près de 700 élèves.

La clientèle desservie

Au 30 septembre 2013 :

Élèves réguliers	226 (préscolaire), 435 (primaire)
Élèves des classes langage	18 élèves
Classes régulières	30 (11 classes du préscolaire et 19 classes du primaire)
Classes de déficience langagière	2 (1 ^{er} et 2 ^e cycles)
Total élèves	679 élèves
Le personnel	
Effectif enseignant titulaires	36 titulaires (incluant les 4 « temps partagés »)
Spécialistes	6 spécialistes (2 anglais, 3 éducation physique, 1 musique), 2 orthopédagogues.
Personnel de soutien	2 secrétaires 7 surveillantes de dîner qui supervisent en moyenne 200 élèves dîneurs; 3 concierges, un de jour, deux de soir (firme privée).
Services professionnels et complémentaires	
	1 psychologue (3 jours), service d'orthophonie (5 jours pour le secteur SBLG), 1 psychoéducatrice (2 jours), 1 animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire (1 jour ½), 3 techniciens en éducation spécialisée (1 en classe langage), 3 préposées aux élèves handicapés. En partenariat avec le CLSC, nous bénéficions des services d'une travailleuse sociale (2 jours) et d'une infirmière (2 jours / semaine).
Service de garde	Environ 350 élèves fréquentent le service régulièrement, 21 éducatrices et une technicienne responsable.

La vie parascolaire

Certaines activités sont offertes aux élèves par le personnel et sans frais aux parents. Parmi celles-ci, on compte l'enrichissement du cours de musique par le biais de la chorale; les activités diverses sur l'heure du dîner; l'entretien des plantes de l'école par les 3^e année; la danse hip-hop (ou « gum boots ») et le volley-ball au 3^e cycle et l'atelier de corde à danser (avec « Sautons en cœur ») pour n'en nommer que quelques-unes. D'autres activités sont aussi offertes après l'école mais aux frais des parents. Nous avons entre autres les cours de karaté au préscolaire et au primaire ainsi qu'un cours de clavier et de batterie offerts au primaire.

Au service de garde

Lors des journées pédagogiques, des activités variées ont été offertes aux élèves qui fréquentent le service de garde. Par exemple, sortie à la ferme ou animation à l'école sans frais supplémentaire chargé aux parents, en raison des surplus accumulés qui nous permettent cet aménagement.

La vie étudiante

Notre école-village est organisée sur le modèle de notre municipalité. Chaque groupe de la 1^{re} année à la 6^e année est associé à un service public que l'on retrouve autour de l'école dans le vieux village de Saint-Basile. Nous avons en quelque sorte recréée une vie de village dans l'école :

- chaque classe possède un représentant de classe et un de ces représentants est élu par l'ensemble des élèves du degré pour siéger au « Conseil municipal des jeunes ». Comme les classes de 5^e année sont associées aux services de la mairie, les représentants de ces classes ont postulé pour être maire ou mairesse de l'école. Ils ont fait la tournée des classes pour se présenter comme maire ou mairesse.
- les élections se passent sur le même modèle que les élections municipales. Nous pouvons compter sur le support apprécié de parents bénévoles pour l'occasion. Le conseil donne son opinion sur des sujets de la vie de l'école, il propose des projets et fait des suggestions d'amélioration.

L'encadrement

Le fil conducteur de notre projet éducatif, notre école-village

Rappelons que par la métaphore d'« école-village », nous voulons créer un environnement qui favorise la mobilisation des élèves qui leur permette de faire le lien entre l'organisation de leur communauté et celle de leur milieu scolaire. Chaque année, nous enrichissons ce projet qui sert de fil conducteur pour l'atteinte de nombreux objectifs de notre projet éducatif.

Dans la perspective de créer un lien entre la vie dans notre école-village et la Ville de St-Basile-le-Grand, notre code de conduite est en quelque sorte un « permis de se conduire ». Une différence cependant : si l'élève accumule des points de démérite lorsqu'il enfreint le code de conduite, il peut également en gagner lorsqu'il se démarque par une action positive (aider un autre élève, tenter une médiation pour apaiser un conflit, être régulièrement à son affaire...).

Nous avons divisé l'année scolaire en quatre parcours et à chaque fin de parcours, nous récompensons les élèves qui ont conservé 80 points sur les 100 points qu'ils avaient en début de parcours en organisant une activité spéciale. Nous soulignons de façon particulière ceux qui ont conservé tous leurs points. Nous avons ajouté à ce concept l'octroi de « billets bleus » avec lesquels les élèves se donnaient une chance au tirage de fin d'étape en faisant des « bons coups » pour leur communauté étudiante.

Outre les élèves de 6^e année associés au centre de bénévolat, cette année encore, nos élèves de 5^e année (associés à la mairie) ont offert leurs services aux plus petits de maternelle et du 1^{er} cycle soit en animant des ateliers soit en faisant du tutorat en lecture. Les récréations sont généralement animées par les T.E.S. Un policier communautaire est venu s'entretenir avec les élèves du 3^e cycle pour entre autres les sensibiliser à la cyber-intimidation, un sujet de plus en plus d'actualité.

Par ailleurs, des activités pour les élèves du 3^e cycle étaient financées par la mesure *École en forme et en santé* du MELS. Les objectifs de ces activités étaient de faire bouger les jeunes, mais aussi de développer l'esprit d'équipe et la coopération.

Aussi, un service d'aide aux devoirs financé par une allocation du MELS a encore été offert cette année à plusieurs élèves de la 1^{re} à la 6^e année.

Ressources allouées et décisions budgétaires

Le budget général de l'école Jacques-Rochelleau tourne autour des 4 millions de dollars par année, dont la majeure partie est redistribuée en salaires. Des allocations de fonctionnement et pour le développement de la pédagogie font aussi partie de l'enveloppe générale.

La situation budgétaire de l'école est enviable et nous a permis de faire des ajouts de services en orthopédagogie, en éducation spécialisée, en psychologie et en accompagnement PEH. Nous avons complété l'achat de tableaux interactifs dans toutes les classes et nous avons fait l'acquisition de plusieurs ordinateurs portables pour permettre à certains élèves ayant des besoins particuliers de pouvoir utiliser des logiciels spécifiques. Nous en avons aussi équipé tous les enseignants, qui pourront être plus efficaces dans l'exercice de leurs fonctions. Les deux pavillons sont maintenant équipés de la technologie sans-fil (« Wi-Fi »). Il y a quelques années, pour récupérer de l'espace, nous avons dû démanteler nos deux laboratoires informatiques alors existants. Les postes ont été redistribués dans les classes, et un 2^e parc d'ordinateurs portables dans un chariot sur roulettes a été acheté cette année.

Le service de garde de l'école gère aussi une situation financière enviable. Comme nous l'avons mentionné plus haut, ses surplus sont redistribués aux parents utilisateurs du service via la gratuité offerte lors des sorties des journées pédagogiques. De plus, nous avons pu faire l'acquisition cette année de beaucoup de matériel servant à occuper les jeunes aux temps des pauses (ballons, jeux divers, etc.).

Nous ne saurions passer sous silence l'apport important de notre commanditaire lors d'activités tenues à l'école, le supermarché Maxi de Saint-Basile-le-Grand.

Plan de réussite et Convention de gestion et de réussite éducative : Bilan de mise en œuvre

Remise en contexte en rapport à l'historique de l'établissement de la CGRÉ

En adoptant la Loi sur l'administration publique visant l'instauration d'un cadre de gestion axé sur l'atteinte des résultats dans les ministères et les organismes gouvernementaux, le gouvernement du Québec a tracé la voie de ce nouveau mode de fonctionnement dans nos organismes. Les dernières modifications à la Loi sur l'instruction publique exigent que l'ensemble des acteurs québécois de l'éducation fixe des buts et des objectifs mesurables et en rendent compte à la population. En vertu de l'article 209.1, les commissions scolaires ont dû inclure dans leur plan stratégique des objectifs qui tiennent compte des objectifs du plan stratégique établi par le Ministère. Elles devaient également s'assurer de contribuer à l'atteinte des objectifs et des buts fixés par le Ministre en concluant une « convention de partenariat » avec le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS).

À leur tour, chacun des établissements des commissions scolaires ont dû conclure une « convention de gestion et de réussite éducative (CGRÉ) » avec ces dernières. Cette convention devait préciser les moyens mis en place par l'établissement afin d'atteindre les 5 buts fixés par le Ministre.

Rappel des 5 buts :

But 1 : L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans
But 2 : L'amélioration de la maîtrise de la langue française (lecture et écriture)
But 3 : L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaire chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage
But 4 : L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire
But 5 : L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle

Chacune des conventions doit contenir des objectifs mesurables, des cibles à atteindre et des moyens pour assurer l'atteinte des buts fixés, des indicateurs en lien avec les objectifs mesurables ainsi que les indications suivantes : responsable(s), durée et ressources nécessaires à la mise en place des moyens retenus. Il faut aussi prévoir des périodes de régulation en guise de suivi à l'application et aux résultats de ces moyens. Chaque convention doit également être en lien d'une part avec la convention de partenariat et d'autre part en lien avec le projet éducatif et le plan de réussite de l'établissement.

Depuis l'année 2010-2011, à l'école Jacques-Rochelleau, une démarche a été réalisée afin que toutes les orientations du projet éducatif et que tous les objectifs et les moyens du plan de réussite de l'école soient inclus dans la CGRÉ de l'année en cours. Au terme de la première année d'implantation, nous avons dû effectuer un travail de recadrage afin de :

- Réduire la liste de nos moyens qui était trop exhaustive (les moyens que l'on retrouve maintenant à l'intérieur des tableaux contribuent directement à l'atteinte des objectifs ciblés, alors que ceux que l'on retrouve en bas de page constituent davantage des « moyens généraux » qui s'inscrivent plus particulièrement dans le cadre de notre plan de réussite. Ceux-ci contribuent tout de même à l'atteinte de nos buts).
- Préciser nos objectifs afin qu'ils soient plus facilement mesurables.

Rappel de notre démarche d'établissement pour établir nos priorités pour notre CGRÉ

En septembre 2011, en vue de la première année d'implantation de notre CGRÉ, l'équipe des enseignants et la direction est partie de certains constats qui nous ont permis de cibler nos foyers de vulnérabilité puis de déterminer nos priorités par rapport aux objectifs et aux cibles que nous souhaitons atteindre pour juin 2015. En somme, ce sont les résultats obtenus par nos élèves en juin 2010 qui ont constitué notre période de référence (notre année scolaire « étalon » est donc 2009-10).

But I : L'augmentation de la diplomation avant l'âge de 20 ans

I.1 Diplomation et qualification	
Objectif : Pour la fin de l'année scolaire 2014-15, augmenter de 1 % (par rapport aux résultats de fin d'année 2009-10) le résultat moyen final de compétence en mathématique chez les élèves, à chacune des années de <u>fin</u> de cycle.	Cible : En juin 2015... <u>1^{er} cycle</u> : 76,5 % (juin 2010) à 77,5% (juin 2015) <u>2^e cycle</u> : 75, 0% (juin 2010) à 76,0% (juin 2015) <u>3^e cycle</u> : 79,0% (juin 2 010) à 80,0% (juin 2015) Années d'appréciation : 2012-13 et 2014-15 (jugement)
Moyens mis en place : Échanges au sujet des pratiques rattachées au processus d'évaluation de l'élève dans le but de favoriser une certaine uniformisation, un arrimage.	
Suivi des résultats obtenus et recommandations :	
Juin 2013 Fin 1^{er} cycle : 4% au-dessus de la cible finale Fin 2^e cycle : 2.9% au-dessus de la cible finale Fin 3^e cycle : 7.1% en deçà de la cible finale Au premier cycle et au deuxième cycle, nous avons atteint les cibles que nous nous étions fixées. Par contre, au troisième cycle, ce n'est pas le cas. Les membres du comité pédagogique de l'école émettent l'hypothèse que les tâches complexes et que certains des outils d'évaluation (grilles standardisées) ayant été utilisés aient pu influencer les résultats des élèves. Il est à noter que la pondération de la compétence I « Résoudre une situation-problème » varie d'un cycle à l'autre. Au 1 ^{er} cycle, elle vaut 20% de la note finale alors qu'au 2 ^e et 3 ^e cycle elle vaut 30% de la note finale de l'élève. Quant à l'épreuve obligatoire du MELS, elle vaut pour 20% du résultat final. Aussi, il faut savoir que cette compétence ne s'étudie pas à la maison puisqu'il y a disparité entre les tâches qui s'y rattachent. Souvent, les thèmes abordés ne correspondent pas au vécu de l'élève, ce qui augmente parfois le niveau de difficulté auquel il fait face. De plus, la résolution d'une situation-problème exige de l'élève que celui-ci soit capable de mobiliser les bonnes ressources, qu'il fasse le choix des concepts mathématiques qui s'appliquent, qu'il recourt à des méthodes de travail efficaces, etc. Nous remarquons que plusieurs élèves éprouvent des difficultés organisationnelles (démarche de travail). Aussi, il est primordial de comprendre que : le nombre d'élèves par cohorte, le nombre d'élèves intégrés en classe régulière, le nombre d'élèves à risque ou en difficulté, le niveau de collaboration famille-école, et plusieurs autres variables peuvent influencer les chiffres de façon signifiante mais que, dans les faits, les résultats peuvent quand même être satisfaisants. Pour l'année scolaire 2013-14, nous envisageons de travailler davantage à développer la compétence I. Les enseignantes porteront une attention particulière au choix des situations complexes qu'elles soumettront à leurs élèves et adapteront l'aspect « culturel » qui s'y rattache afin d'éviter d'augmenter inutilement le niveau de difficulté des tâches demandées. Aussi, nous solliciterons le support de notre conseiller pédagogique en mathématique afin que celui-ci puisse orienter les enseignantes dans leurs choix de tâches complexes. Il existe une panoplie de matériel didactique et d'évaluation mis à disposition, mais nous souhaitons retenir uniquement ceux ayant déjà été éprouvés dans plusieurs milieux et ceux étant en conformité avec la progression des apprentissages. La fréquence des situations d'application pourrait aussi être augmentée (ou maintenue) afin de permettre aux élèves de s'exercer davantage à résoudre divers problèmes mathématiques. Nous garderons aussi à notre esprit l'importance d'amener les élèves à développer des méthodes de travail efficaces (en classe et lors des périodes d'aide aux devoirs).	
Juin 2014 Fin 1^{er} cycle : 5.4% au-dessus de la cible finale Fin 2^e cycle : 2.6% au-dessus de la cible finale Fin 3^e cycle : 2.2% en deçà de la cible finale Des planifications annuelles ont été faites en compagnie de notre conseiller pédagogique à tous les niveaux, La création d'un référentiel commun pour l'enseignement de la compétence « Résoudre une situation problème » est présentement en cours.	

But 2 : L'amélioration de la langue française

2.1 Lecture

Objectif : Pour la fin de l'année scolaire 2014-15, augmenter d'un point (par rapport aux résultats de fin d'année 2009-10) le pourcentage de garçons qui obtiennent 75% et plus, comme résultat final de compétence en « lecture », à chacune des années de fin de cycle.

Cible : En juin 2015, passer de...
1^{er} cycle : 61% (juin 2010) à 62% (juin 2015)
2^e cycle : 59% (juin 2010) à 60% (juin 2015)
3^e cycle : 60% (juin 2010) à 61% (juin 2015)

Années d'appréciation : 2012-13 et 2014-15 (jugement)

Moyens mis en place : Utilisation du logiciel de lecture « Max et Marie-Louise » dans les classes de 2^e année afin de permettre aux élèves de lire à leur rythme et sur une facture différente qui attire les garçons, enseignement systématique des stratégies de lecture, utilisation de la méthode « La Roue » (Jeu du loup) par les enseignants de la 1^{re} année, faire vivre le programme « Petit mot, j'entends tes sons » aux élèves du préscolaire, faire vivre le projet de lecture parents-enfants à la maison « J'ai la lecture à mes trousses ».

Suivi des résultats obtenus et recommandations :

Juin 2013

Fin 1^{er} cycle : 3% au-dessus de la cible finale

Fin 2^e cycle : 1% au-dessus de la cible finale

Fin 3^e cycle : 44% en deçà de la cible finale

Fait intéressant : Le taux de réussite en lecture a augmenté en ce qui a trait à la précision et à l'automatisme (nombre de mots lus rapidement et correctement) chez les élèves de 1^{ère} année. Cette augmentation se maintient depuis 2002. (En 2013, la moyenne de mots correctement lu en 1 minute est de 54,1, alors qu'elle était de 36 en juin 2002.) Nous attribuons cette progression à l'enseignement systématique et explicite des correspondances graphophonétiques que reçoivent les élèves de 1^{ère} année ainsi qu'à l'instauration au préscolaire, en 2008-09, du programme *Petit mot, j'entends tes sons!*

En forant les résultats des élèves de la fin du 3^e cycle, nous avons fait l'exercice de décortiquer les résultats des garçons selon les intervalles suivants :

0-59%, 60-69%, 70-79%, 80-89% et 90-100%

Nous avons pu constater que la plus forte concentration de garçons (61% d'entre eux) se situe dans l'intervalle 70-79%.

Par la suite, nous avons cherché à savoir si, de ceux-ci, la plupart se situait davantage dans l'intervalle de 70-75% ou plutôt dans l'intervalle de 76 à 79%. Résultat : Ces garçons se situent tous dans l'intervalle 70-75% (globalement, 61% des garçons s'y trouvent).

En somme, même si notre cible n'a pas été atteinte pour les élèves de la fin du 3^e cycle, nous constatons qu'au total, 89% de nos élèves ont réussi en lecture.

Tout de même, comment expliquer que la tendance soit à la baisse depuis quelques années par rapport au % de garçons qui obtiennent 75% et plus comme résultat final en lecture au 3^e cycle ?

Le MELS impose une épreuve unique qui doit être administrée à la fin de l'année et qui vaut 20% de la 3^e étape qui elle vaut, à son tour, 60% du résultat final de fin d'année.

Au 3^e cycle, le critère « inférence » est évalué et nous remarquons que les élèves ne sont pas familiers avec ce type de question.

Aussi, en fin de parcours du primaire, les exigences sont plus élevées.

Les résultats d'élèves ayant un plan d'intervention pour des difficultés académiques en lecture sont intégrés dans nos statistiques.

Au quotidien, en classe, nous porterons une attention particulière à l'enseignement explicite des stratégies de lecture.

Juin 2014

Fin 1^{er} cycle : 13% au-dessus de la cible finale
(amélioration de 10% par rapport à l'an dernier)

Fin 2^e cycle : 13% au-dessus de la cible finale

Fin 3^e cycle : 26% en deçà de la cible finale
(amélioration de 9% par rapport à l'an dernier)

2.2 Écriture

Objectif : Pour la fin de l'année scolaire 2014-15, augmenter de 1% (par rapport aux résultats de fin d'année 2009-10) le résultat final moyen de la compétence « écrire » chez les garçons à chacune des années de fin de cycle.

Cible : En juin 2015...

1^{er} cycle : Passer de 72,9 % (juin 2009) à 73,9% (juin 2015)

2^e cycle : Passer de 70% (juin 2009) à 71% (juin 2015)

3^e cycle : Passer de 73,4% (juin 2009) à 74,4% (juin 2015)

Années d'appréciation : 2012-13 et 2014-15 (jugement)

Moyens mis en place : Formation à tous les enseignants sur l'enseignement de la grammaire en 3D (approche favorisant la manipulation concrète), utilisation d'un code d'autocorrection uniforme pour tous les niveaux du primaire, formation des enseignants sur les règles orthographiques 1^{re}, 2^e, 3^e et 4^e années.

Suivi des résultats obtenus et recommandations :

Juin 2013

Fin 1^{er} cycle : 1% au-dessus de la cible finale

Fin 2^e cycle : 3.1% au-dessus de la cible finale

Fin 3^e cycle : Cible finale non atteinte. Nous souhaitons voir une augmentation de 1% du résultat final moyen de la compétence « écrire » chez les garçons, mais la cohorte de l'année scolaire 2012-13 a plutôt obtenu le même résultat final moyen que celui qu'avait obtenu la cohorte de 2009-10.

Au 3^e cycle, les élèves auraient avantage à développer le réflexe d'utiliser le code d'autocorrection uniformisé de l'école.

De plus, l'approche de la grammaire 3D, mise en place depuis l'année dernière, semble faciliter le développement de l'habileté à écrire des élèves. Toutefois, à la fin du 3^e cycle, on constate que ceux-ci ne font pas de transfert.

En général, les élèves sont habiles à faire les manipulations concrètes demandées (analyse de phrases), mais ils ne réinvestissent pas leurs nouvelles connaissances au sein de leurs productions écrites.

Au fil des années, l'uniformisation de l'enseignement de la grammaire 3D

permettra sans doute aux élèves de développer leur capacité à faire des transferts et ce, avec une plus grande autonomie.

Rappel : Depuis 2011-12, la 3^e étape vaut pour 60% du résultat global de l'année.

Juin 2014

Fin 1^{er} cycle : Pour l'instant, 5,9% au-dessus de la cible finale visée

Fin 2^e cycle : Pour l'instant, 2% au-dessus de la cible finale visée

Fin 3^e cycle : Pour l'instant, 1,2% sous la cible finale visée

But 3 : L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaire chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage

Objectif : Pour juin 2015, augmenter de 1% (par rapport au pourcentage enregistré en juin 2014) le pourcentage d'élèves de fin de premier cycle qui réussissent en lecture alors qu'ils avaient été identifiés comme étant « à risque » au préscolaire dans le cadre des sous-groupes en orthopédagogie rattachés au programme « <i>Petit mot, j'entends tes sons !</i> »	Cible (à déterminer) : En juin 2015... Passer de _____% (juin 2014) à _____% (juin 2015) Année d'appréciation : 2013-14 (jugement)
Moyens mis en place : Enseignement systématique des correspondances graphophonétiques (<i>Petit mot, j'entends tes sons !</i> et <i>La Roue</i>), Intervention ciblée auprès des élèves « à risque » au préscolaire (sous-groupes en orthopédagogie), poursuite du service en orthopédagogie en début de première année du premier cycle pour les élèves ayant participé à un sous-groupe au préscolaire, enseignement systématique des stratégies de lecture au premier cycle.	
Suivi des résultats obtenus et recommandations : Nous constatons que les listes d'élèves dont nous disposons incluent tous les niveaux d'intervention se rattachant au programme <i>Petit mot, j'entends tes sons !</i> Tenir compte de la dictée de dépistage à laquelle les élèves sont soumis en début d'année scolaire (octobre), peut biaiser l'interprétation de nos résultats puisque certains élèves évoluent considérablement du mois d'octobre au mois de juin. L'outil <i>Lumix</i> , ne nous permet pas non plus de retracer les élèves qui présentaient des fragilités « persistantes » dans leur apprentissage des lettres et des sons à la fin de leur parcours au préscolaire. Sans l'indicateur que nous avons envisagé, il nous est impossible d'établir une « année étalon » à partir de laquelle rendre compte de notre objectif aurait été possible. Nous sommes donc appelés à réviser notre objectif mesurable en lien avec l'atteinte du but 3 en vue de la prochaine année scolaire.	

But 4 : L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire

4.1 Sécurité des établissements	
<p>Objectif : Pour la fin de l'année 2014-15, diminuer la moyenne de cas d'intimidation par rapport au nombre de cas qui aura été recensé la fin de l'année scolaire depuis l'année scolaire 2012-13.</p>	<p>Cible : Pour juin 2015, avoir recensé moins de 4 cas</p> <p>Années d'appréciation : 2012-13 et 2014-15 (jugement)</p>
<p>Moyens mis en place : Mise en place d'un comité pour développer une stratégie pour contrer l'intimidation, Jeux animés dans la cour pour les élèves référés par les enseignants, Ateliers pour amener les élèves à développer de bonnes habiletés sociales (préscolaire à 6^e année), Valorisation des comportements adéquats (billets bleus et récompense à la fin de chaque parcours)</p>	
<p>Suivi des résultats obtenus et recommandations :</p> <p>Juin 2013 4 cas Chacun des quatre « signalements » reçus a été traité promptement, selon le protocole mis en place à l'école. Aucune « plainte » n'a été formulée à la direction. Tel que le stipule la Loi 56, notre plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation à l'école sera révisé chaque année afin d'être adapté au besoin de notre milieu et d'offrir le meilleur support qui soit aux élèves et aux familles.</p> <p>Juin 2014 3 cas Au printemps 2014, nous avons invité les parents à répondre à un sondage en ligne en compagnie de leur(s) enfant(s). Par cet outil, nous voulions nous assurer que notre plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation à l'école était bien connu. Les résultats que nous avons obtenus se sont avérés positifs, mais nous devons considérer le fait que seulement une trentaine de famille ont répondu à nos questions. Étant donné le faible nombre de cas d'intimidation recensés à l'école depuis deux ans, nous pensons qu'il serait pertinent de rendre plus « explicite » notre plan de lutte. Des actions seront entreprises vers la fin de la première étape afin de sensibiliser davantage les élèves et leurs parents.</p>	

4.2 Saine alimentation	
<p>Objectif : Pour la fin de l'année scolaire 2014-15, augmenter de 3% (par rapport au résultat obtenu en 2009-10) le pourcentage d'élèves qui réussissent le défi « Moi, j'croque ! ».</p>	<p>Cible : En 2015... Passer de 70% (printemps 2009) à 73% (printemps 2015).</p> <p>Années d'appréciation : 2012-13 et 2014-15 (jugement)</p>
<p>Moyens mis en place : Faire vivre aux élèves de la 1^{re} à la 6^e année le défi « Moi j'croque ! » et recommandation aux élèves d'apporter des collations santé (code de vie).</p>	
<p>Suivi des résultats obtenus et recommandations :</p> <p>2013 80% des élèves de l'école Une légère baisse du pourcentage d'élèves qui réussissent le défi « Moi, j'croque ! » a été observée par les enseignants en éducation physique (par rapport à l'année 2011-12). Le résultat obtenu est tout de même très satisfaisant. Lors de la prochaine année scolaire, nous continuerons à promouvoir l'importance de saines habitudes alimentaires par le biais d'activités diversifiées à l'école.</p> <p>2014 34% des élèves de l'école Nous avons 276 élèves qui ont participé et remis le feuillet du <i>Défi moi j'croque!</i> Pour l'école Jacques-Rocheleau, cela fait un taux de participation de 61% pour l'année 2014. Sur les dépliants dûment remis et remplis, 154 élèves ont relevé le défi de manger 5 fruits et/ou légumes pendant 5 jours à la fin du mois de mars. (donc 34%). Nous croyons qu'une question de logistique a été la cause principale de ce faible résultat. Note : Les élèves n'ont pas été pénalisés (note au bulletin) puisque cette activité ne fait pas l'objet d'une évaluation formelle. Nous porterons une attention plus particulière à la remise des dépliants au printemps prochain.</p>	

4.3 Mode de vie physiquement actif	
<p>Objectif : Pour la fin de l'année 2014-15, maintenir (par rapport aux résultats obtenus en 2012-13) le pourcentage d'élèves capables de courir de façon continue <u>selon le minutage suivant</u> : 5 minutes à la fin du premier cycle, 10 minutes à la fin de 2^e cycle et 15 minutes à la fin du 3^e cycle.</p>	<p>Cible : Fin 1^{er} cycle : 98,6% Fin 2^e cycle : 98,5% Fin 3^e cycle : 100%</p> <p>Années d'appréciation : 2012-13 et 2014-15 (jugement)</p>
<p>Moyens mis en place : Entraînement à la course</p>	
<p>Suivi des résultats obtenus et recommandations :</p> <p><u>Année 2012-13</u> Fin 1^{er} cycle : 98,6% Fin 2^e cycle : 98,7% Fin 3^e cycle : 100%</p> <p>Pour l'an un de cette épreuve de course continue, les résultats obtenus sont extrêmement satisfaisants. Nous saurons voir si la tendance se maintiendra en juin 2014. Si tel est le cas, nous nous pencherons sur la pertinence de maintenir cet objectif. Lors de la prochaine année scolaire, nous continuerons à promouvoir l'importance de maintenir un mode de vie physiquement actif et ce, par le biais d'activités diversifiées à l'école et à l'extérieur de l'école.</p> <p><u>Année 2013-14</u> Fin 1^{er} cycle : 100% Fin 2^e cycle : 98,8% Fin 3^e cycle : 100%</p> <p>Remarque : Au 2^e cycle, les garçons ont obtenu un taux de réussite de 97,6%.</p>	

But 5 : L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle

Pour l'instant, nous n'avons pas déterminé d'objectif précis en lien avec le but 5 (à venir dans notre CGRÉ 2014-15). Toutefois, les moyens généraux qui suivent nous permettent de faire découvrir certains métiers aux élèves : Foire des métiers (6^e année) et Semaine des métiers (durant laquelle les parents viennent à l'école présenter leurs professions).

Perspectives de développement

Tout au long de l'année scolaire 2014-15, les membres du comité pédagogique se rencontreront afin de réguler les moyens mis en place en vue de l'atteinte des cibles que nous nous sommes fixé. La plupart de nos objectifs seront évalués en juin prochain.

Cet exercice nous permettra d'approfondir nos démarches d'enseignement et de préciser davantage les enjeux auxquels il faudra apporter une attention plus particulière afin d'améliorer le taux de réussite de nos élèves (élaboration de notre CGRÉ 2015-16).

Conclusion

Nous sommes très fiers de l'ensemble des réalisations de l'année et de la qualité du travail effectué. Nous sommes constamment en cheminement! Voici quelques-uns de nos « bons coups » cette année :

- Notre thématique de l'année sur les jeux olympiques a permis aux élèves du primaire de rencontrer des athlètes à l'école
- Élaboration et présentation d'un conte par les élèves des classes DL
- Activité d'accueil pour les futurs élèves du préscolaire
- Activités de transition préscolaire-primaire et du primaire-secondaire
- Visite à l'école secondaire du Mont-Bruno pour les élèves de classe DL
- Accueil des nouveaux élèves (et de leurs parents) en classes DL
- Activités parascolaires visant le développement d'une saine alimentation et l'adoption d'un mode de vie physiquement actif (corde à sauter, mini volley-ball, hockey, tchoukball, basketball, athlétisme, futsal, nawatobi, etc.)
- Batterie, claviers, chant, en parascolaires, etc.
- Suivi de formation des enseignants en lien avec la « Grammaire 3D »
- Salon du livre à l'école en décembre (plus d'une trentaine d'auteurs québécois furent des nôtres !)
- Exposition artistique sous le thème du *Magicien d'Oz*
- Divers spectacles tels que : musique, éducation physique, marionnettes des classes DL et plus encore !
- Programme d'ergothérapie « Bon Capitaine de son corps » au préscolaire ainsi que participation aux ateliers « Petit mot j'entends tes sons »
- Participation à la dictée PGL
- Ateliers de développement d'habiletés sociales offerts aux élèves de toute l'école
- Série de conférences offertes aux parents par la psychologue scolaire pour aborder des questions qui touchent les élèves et les familles
- Jeux animés sur la cour par les TES de l'école
- Réalisation d'un petit livre de lecture, « Popo le bienheureux », par les élèves du primaire
- Grande « Kermesse » de fin d'année (126 bénévoles ont été des nôtres !)
- Activités de cirque (5^e année)
- Hip hop et Gumboot (6^e année)
- Foire aux métiers dans diverses classes
- Activités de fin de parcours

Le partenariat avec les parents et le Conseil d'établissement sont des clés essentielles à la réussite de nos élèves. Notre devise n'est-elle pas : « Pour élever un enfant, ça prend un village! » ?



Sophie Lussier, directrice adjointe



Claude P. Lapointe, directeur